



CTSD

DÉCLARATION PRÉALABLE

Vendredi 6 février 2015

Monsieur le Directeur académique,

Nous prenons la parole en ce début de CTSD, au nom de la FSU, pour dire notre très vive inquiétude quant à la préparation de la prochaine rentrée dans les collèges publics de l'Orne. Nous ne pouvons que regretter les conditions prévues, déplorables pour la grande majorité des collèges, et rapporter ici la colère et le désarroi de beaucoup de nos collègues.

Alors que les événements récents ont rappelé le rôle essentiel de l'école et de l'enseignement public dans la construction de futurs citoyens éclairés et dans la lutte contre l'obscurantisme, on nous annonce une baisse des dotations, une véritable saignée dans les collèges publics du département : dotation en baisse -215 heures par rapport à la rentrée 2014, soit 12 ETP... concrètement cela se traduira par une dégradation évidente des conditions de travail et d'accueil. Ces chiffres s'appuient sur une prévision à la baisse des effectifs. Pourquoi ainsi prévoir moins d'élèves dans divers endroits alors que les chefs d'établissement, membres de l'administration à qui vous n'accordez même pas votre confiance, présentent eux les chiffres du terrain et non un produit obscur issu de pseudos statistiques pour justifier des mesures de fermetures et d'économies ! On peut ainsi fermer 8 divisions pour une évaluation de 230 élèves en moins.

On ne peut tolérer, en collège, des classes de 30 élèves, qui plus est en 6ème, niveau qu'on s'accorde tous à vouloir privilégier pour permettre l'adaptation des élèves. Où est la cohérence ? Le ministère lance l'idée de conseils CM2/6ème pour faciliter l'adaptation des élèves et, dans le même temps, crée des classes de 30 ! Il est difficile de comprendre...

Donc, sur 31 collèges publics de l'Orne, 21 dotations sont en baisse. Aux collèges de PASSAIS-CEAUCE, on prévoit ainsi une baisse de 34h pour 4 élèves en plus, au collège de DOMFRONT, une baisse de 36,5 h pour 19 élèves en moins, le collège de MOULINS LA MARCHE perdrait 25,5 h !! pour 2 élève en moins, enfin au collège de TINCHEBRAY, on supprimera 4h pour 22 élèves en plus !!!, sur ce dernier une simulation a été entreprise et elle démontre, compte-tenu du nombre de classes par niveaux, des horaires statutaires, que la dotation que vous accordez généreusement est déficitaire de 6 heures, interdisant par là-même l'application des horaires légaux dans diverses disciplines (technologie, latin, chorale...)

L'enseignement secondaire a besoin de moyens à la hauteur de ses missions.